



**Programme de formation :
ACES (Attestation de Compétence de conduite En Sécurité)
Grue auxiliaire de chargement**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Etre capable d'utiliser une grue auxiliaire en sécurité ;
- Etre capable d'accéder à des emplacements spécifiques et évoluer en environnement spécifique en sécurité ;
- Assurer la maintenance de premier niveau des grues auxiliaires utilisées.

PRÉ-REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions. Etre âgé au minimum de 18 ans. Toute personne présentant les aptitudes médicales et psychotechniques requises. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, possibilité d'aménagement en fonction du type de handicap : nous consulter.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 participants à 8 personnes par groupe

Validité : 5 ANS

DURÉE : Module « mise à jour des compétences » : 1 jour soit 07 heures
Module Initial : 2 jours soit 14 heures

LES POINTS ABORDÉS :

- La réglementation, Le conducteur, rôle et responsabilités qui lui incombent ;
- Les statistiques des accidents de travail, la maladie professionnelle ;
- Les partenaires de la prévention et leur rôle ;
- Les différents acteurs dans l'entreprise et leur obligation,
- Les risques liés à l'utilisation d'une grue auxiliaire ;
- Que faire en cas d'accident ?
- Les connaissances de base du code de la route ;
- Les devoirs et les responsabilités des conducteurs de grue auxiliaire ;
- La technologie et la connaissance d'une grue auxiliaire ;
- Les risques inhérents au fonctionnement d'une grue auxiliaire;
- Les règles de conduite ;
- Les équipements de protection individuelle ;
- Consignes d'entretien - contrôle et vérifications périodiques générales ;

- Conduire en sécurité ;
- Mise en pratique sur site avec parcours sécurisés et différents selon les scénarios sélectionnés par le formateur.

Option : apprentissage et passage de l'examen QCM AIPR

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne devant utiliser une grue auxiliaire.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES,
D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT :**

Un vidéo projecteur sera utilisé, un livret pédagogique et un stylo seront remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle de formation. Echange d'expérience avec les stagiaires, étude de cas et vidéos suivi d'une mise en pratique sur site sélectionné avec la nacelle correspondant à la catégorie du passage d'examen. Plusieurs scénarios seront réalisés afin de permettre au stagiaire d'évoluer dans différentes situations qui pourraient lui arriver suite à la formation.

**MOYENS MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS
DE LA FORMATION :**

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session et une épreuve certificative est réalisée à l'issue de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'une attestation de compétence de conduite d'une grue auxiliaire (ACES).